



Fès-amicale

Compte rendu d'AG du 22 mai 2016 (exercice 2015)

Après avoir accueilli les adhérents anciens et nouveaux, prononcer les mots de bienvenue, excuser les adhérents malades ou empêchés, saluer la mémoire des anciens disparus en 2015 et début 2016 :

-2016 Mohammed DOURI	73 ans	Fès (Maroc)
-2016 Mme HANUSZ , mère	98	31 Toulouse
-2015 Anne-Marie SECCHI	74	45 Rebrechien
-2015 Pierre DEMMERLE	99	93 Vaujours
-2015 Mme BORDES , Eugénie	93	17 Charente
-2015 Hubert CONESA	73	69 LYON
-2015 Maud COLLOMB née LEGAY		31 Toulouse
-2015 Mme et M. POLITI , parents		06 Hyères
-2015 Gilles DUPUY	74	34 St André
-2015 Jean LALANNE	85	13 Marseille
-2015 Gabriel MEDRANO		34 Montpellier
-2015 François PICADO	75	06 Nice
-2015 Guiseppe CICAGNA	92	34 Montpellier
-2015 Claude MORALES	83	71 Saône et Loire
-2015 Jean Pierre CARRILLO	73	Espagne
-2015 André EGON , père	91	37 Tours

Le président Daniel Bisoror a soumis au vote la désignation de Paul Cohen pour présider la réunion assemblée générale - désignation approuvée à l'unanimité.

Sans attendre Paul a annoncé l'ordre du jour qui débute par la situation comptable présentée par le Trésorier Salvatore Pellégrino.

1 - Rapport Financier et Contrôle des Comptes.

Le résumé de la situation des comptes ayant été remis préalablement à chaque adhérent, le Trésorier fait part de ses commentaires en deux points :

- La situation financière de l'association est saine avec des frais généraux modestes et non représentatifs des dépenses de l'AFA car les administrateurs financent de nombreuses dépenses sur leurs deniers, frais de déplacement, repas, fournitures diverses, timbres, cartouches d'encre
- Les diverses activités de l'AFA (projets, Entretien cimetière, Entretien église, ...) sont scrupuleusement distinctes en comptabilité. Il insiste pour dire, par exemple, que chaque euro collecté pour le cimetière n'a pas d'autre destination ni se voit grever de charges administratives.

Le solde bancaire au 01/01/2015 était créditeur de 799,63 €, au 31/12/2015 il était créditeur de 5.138,32 €. Nota : l'AFA tenant une comptabilité simplifiée, enregistrant les opérations au débit et au crédit chronologiquement sur un journal, le solde au 31/12/2015 n'a pas tenu compte des mouvements présentés après cette date. L'écart est négligeable, quelques dizaines d'euros.

2 - Rapport du Contrôleur des comptes.

Le nouveau Contrôleur, Mohammed Sbia, désigné par le Conseil du mois de septembre 2015, atteste de la validité des chiffres présentés après avoir procédé aux vérifications habituelles par sondage. Il commente et propose d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.



Fès-amicale

Le président de séance soumet les présentations au vote :

- les comptes de l'exercice 2015 sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné au Trésorier pour sa gestion.

- le Contrôleur des comptes, Mohammed Sbia, est reconduit dans sa fonction à l'unanimité.

3 - Rapport moral du président.

La parole est donnée au président Daniel Bisoror pour présenter le rapport moral, qu'il commence en ces termes :

Chers amis,

Encore une année passée au cours de laquelle nous avons vécu des moments de peine, avec la disparition de nos amis, mais aussi de joie à l'occasion de nos rencontres.

Une année de plus pour ceux qui ont en commun leur enfance, leur adolescence, et qui peuvent prolonger leur souvenirs dans le cadre de notre association. Profitons de cette situation exceptionnelle. Car la possibilité de rester attaché à nos souvenirs n'est pas donnée à tout le monde. A chaque fois que nous en parlerons nous suscitons un réel intérêt voire de l'admiration de la part de nos interlocuteurs. La dernière fois c'est en Amérique avec Béatrice ...

En effet, notre association accueille régulièrement de nouveaux adhérents qui viennent nous rejoindre par le bouche à oreille ou parce qu'ils ont lu des articles de presse ou vu nos vidéos. En 2015, nous en avons accueilli 28, et depuis janvier nous en sommes à une quinzaine.

Une année surtout de labeur pour vos administrateurs qui se dévouent tout au long de l'année pour faire vivre notre association avec attachement à nos valeurs (souvenir, amitié, tolérance, solidarité) et conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de vous.

Depuis notre dernière AG de 2015,

- le Conseil s'est réuni 9 fois pour délibérer et prendre des décisions.

- il s'est rendu à Fès en mars 2016 pour rencontrer les autorités qui nous accueillent toujours avec chaleur. Cette année nous sommes venus saluer le nouveau vice maire et la Préfecture,

- d'autres déplacements ont eu lieu dans le cadre des projets en particulier Alix Audurier avec M. Ichter, ex architecte la ville de Fès

- nous avons été présents au Moussem des Marrakchis à Avignon en juin, puis de celui des SALAMITES à Rosas (juin 2015) et à Marrakech (mars 2016) dans le cadre des relations que nous entretenons avec les anciens du Maroc

- nous avons rencontré l'Ambassadeur du Maroc en France (21 mai 2015) puis le Ministre des MRE (février 2016), invités à chaque fois par Mme la Consule pour participer aux débats en affirmant nos liens avec le Maroc et notre amitié avec la ville de Fès.

- nous sommes la seule association impliquée dans l'entretien du cimetière que nous suivons chaque mois de façon spécifique.

Toute cette activité se déroule en référence à nos statuts et aux engagements que nous prenons pour faire vivre l'amitié qui nous lie à cette ville.

Quel bénéfice tirons-nous de cette présence à Fès ? A chacun de le dire ...

En 2016, notre communication interne s'est enrichie d'un nouveau support « La revue Bleue de Fès » qui vient compléter toutes les infos que nous vous adressons :

- Par courrier postal (3 fois par an)
- Par messagerie électronique (15 messages depuis dernière AG)
- Les publications régulières sur le site dans « Nouvelles brèves »



Fès-amicale

Chacun d'entre vous est informé de l'actualité de l'association de façon assez complète, je pense, à condition de consulter le site ... Pour cela je vous demande de connecter au moins une fois par semaine.

Le Conseil veille à faire avancer notre association de façon consensuelle. Nous savons tous qu'il n'est pas possible de contenter tout le monde. C'est pourquoi nous avons lancé le questionnaire pour recueillir votre opinion sur plusieurs sujets. Je n'en dirai pas plus car Alix est chargée de restituer le résultat des réponses reçues. Je tiens néanmoins à vous remercier pour avoir pris le temps de répondre aux questions posées. Ainsi les décisions que nous prenons (ou prendrons) sont (seront) conformes aux attentes du plus grand nombre.

Cela me donne l'occasion de répondre à la déception provoquée chez certain d'entre vous à propos du lieu de l'AG, Rosas ou Juvignac ?

Vous le verrez le questionnaire montre qu'il n'y a pas d'unanimité pour aller à Rosas.

Pour résumer, je dirai que :

- pour certains Rosas présente un réel intérêt en Qualité/Prix mais implique un séjour long
- Pour d'autres l'éloignement en Espagne pose des problèmes de déplacement

Par prudence le Conseil n'a pas voulu provoquer un changement d'habitude sans en parler avant et éventuellement le décider en le votant. Nous le verrons plus loin avec Alix.

L'entretien du cimetière mobilise toujours les adhérents qui cotisent chaque année sur la base du volontariat. A ce sujet, rien n'est imposé, chacun fait selon sa conscience. Je remercie les contributeurs qui versent un don chaque année mais je dois vous préciser que nous n'atteignons pas notre objectif financier qui est de collecter au minimum 2.300 €. C'est grâce aux donations exceptionnelles (1.000 €) que nous parvenons à atteindre ce chiffre ... mais elles sont aléatoires. Mettons nous d'accord, nous faisons et nous ferons au mieux avec ce que l'on collecte.

Enfin nos rencontres régionales ont démontré encore une fois tout l'intérêt qu'elles représentent pour notre association puisqu'elles permettent de nous rencontrer plus facilement par région. Cette année, la visite des installations d'Airbus à Toulouse (organisé par Maurice Olive, 30 personnes) et le voyage aux USA (organisé par François, 46 personnes) ont été une réussite, alliant convivialité, plaisir de se retrouver, dépaysement et découverte.

Il est prévu à l'automne pour nos adhérents franciliens la visite à Paris du « Pentagone français » place Ballard ou la visite du Cimetière du Père Lachaise qui est un véritable musée de l'histoire de France et de Paris. En fait nous entretenons ces moments de joie qui nous rapprochent !

Je constate positivement que cela me permet de vous livrer ma réflexion à propos de l'évolution dans laquelle s'engage naturellement notre association, c'est à dire vers l'organisation de moments de convivialités de plus en plus nombreux et sur des thèmes de plus en plus variés.

Bien sûr nous restons fidèles à nos attaches avec la ville de Fès et avec notre devoir d'entretenir nos souvenirs communs. Mais il est aussi normal d'aller vers les attentes des adhérents qui se rassemblent spontanément dès lors que l'on propose des rencontres autour d'un thème (visites, balades, sessions de formation à la photo par exemple). Car il y a parmi nous de véritables talents qui sont prêts à se manifester si l'on fait appel à eux. Allez voir le site, vous serez surpris !!

N'oublions pas que c'est la génération suivante, celle de nos enfants qui n'ont pas notre vécu au Maroc, qui prendra la relève. C'est celle aussi de nos adhérents sympathisants qui n'ont pas les mêmes motivations que les « chibanis » du Maroc qui ont créé l'association.

Alors faisons confiance à la sagesse du Conseil pour aller dans la direction qui convient pour faire vivre notre rassemblement.

Je termine mon rapport en adressant mes remerciements :

- Aux adhérents qui nous font confiance et à leur participation chaque fois que nous les sollicitons. C'est cela qui nous motive pour aller de l'avant, cela nous fait chaud au cœur !!
- Aux administrateurs qui travaillent à mes côtés avec engagement, responsabilité et dans un état d'esprit positif. Merci de les applaudir



Fès-amicale

A ce propos je voudrai remercier les administrateurs qui ne se représentent pas à vos suffrages, Micheline Navillot, administratrice, Jean Louis Lopez, vice président, Paul Steiner, assesseur Amis d'enfance pour la plupart, ils se sont engagés résolument à mes côtés et ont collaboré tout au long des années passées ensemble au sein de l'AFA. Je les salue avec amitié et reconnaissance. Je vous propose de les applaudir. Je vous remercie de votre attention.

Le président de séance soumet le rapport au vote : approuvé à l'unanimité et quitus est donné au président pour sa gestion.

4 - Renouveau des administrateurs

Cette année est une année d'élection. A cet effet Paul Cohen rappelle :

Les administrateurs qui ne demandent pas le renouvellement de leur mandat :

Micheline Navillot, Jean Louis Lopez, Salvatore Pellégrino et Paul Steiner

Daniel Bisor prend la parole pour remercier à nouveau les administrateurs sortants, « amis d'enfance » qui se sont engagés résolument à ses côtés et ont collaboré tout au long des années passées au sein de l'AFA. Je les salue avec amitié et reconnaissance. Il propose de les applaudir.

Les administrateurs sortants et rééligibles :

Guy Alarcon, Alix Audurier, Daniel Bisor, Annie Paule Burel , François Cathala, Gérard Clercq, Renée Lespes, Christianne Petitgand,

Les candidats à élire aux postes d'administrateur ou d'assesseur

Christel Bisor, Robert Bonniol, Philippe Gaillard, Patrick Loyer, Françoise Profit,

Le président de séance met au vote : les administrateurs sont élus à l'unanimité pour trois ans.

Le Conseil d'administration se compose désormais de : Guy Alarcon, Alix Audurier, Christel Bisor, Daniel Bisor, Robert Bonniol, Annie Paule Burel, François Cathala, Gérard Clercq, Philippe Gaillard, Renée Lespes, Patrick Loyer, Christianne Petitgand, Françoise Profit.

Paul poursuit l'ordre du jour et donne la parole à Alix Audurier pour présenter le résultat du questionnaire émis en 2015 pour recueillir l'avis des adhérents sur plusieurs sujets.

5 - Résultat du Questionnaire :

Alix commente les résultats obtenus après dépouillement des 141 réponses reçues (taux = 41 %) ce qui représentatif de l'avis du plus grand nombre.

QUESTION N° 1 : Rapprochement de l'AFA avec les autres associations d'anciens du Maroc

Pourquoi faire ? Echanger des infos sur nos activités réciproques, partager des moments de convivialité, bénéficier des économies d'échelles soit en négociant des prestations pour un plus grand nombre, soit en mutualisant certaines dépenses communes. Faire partie de la grande famille des anciens du Maroc ! **Approuvé à 78 %**

QUESTION N° 2 : Réunions régionalisées en cours d'année

Les réunions créent des moments de convivialité surtout avec les anciens qui ne peuvent se déplacer facilement ou avec ceux qui souhaitent se voir plus souvent. **Approuvé à 81 %**

QUESTION N° 3 : Rôle et place de l'AFA dans la relation avec la ville de Fès

Depuis 2007, les anciens de Fès ont été à l'origine de la mise en place de projets au bénéfice de la ville de Fès : la rénovation du cimetière (2011), la rénovation de l'église (2007 et 2014), le «Centenaire» avec les élèves (2014), ...

Leur mise en place a créé des attaches avec les institutions de Fès (Consulat, Mairies, Université, clergé, ...) qui désirent encore plus d'implication de notre part car nous sommes sensés connaître et



Fès-amicale

aimer le pays, nous disposons de moyens intellectuels, du temps, de l'expérience et surtout nous sommes jugés crédibles au regard de la concrétisation de tous ces projets.

La plupart des actions menées ces dernières années sont conformes à nos statuts et l'ont été à l'initiative d'individualités issues de notre communauté, engageant leur propre responsabilité et leurs deniers, mais soutenues par l'AFA sans grande implication financière. Les retombées relationnelles profitent à toute notre communauté. **Approuvé globalement sous condition de mesurer préalablement avant l'acceptation, l'impact sur les moyens et le budget.**

QUESTION N° 4: Entretien du cimetière

Les adhérents motivés par cette question sont favorables à l'intervention de l'AFA. Toutefois la contribution reste libre. En conséquence le délégué au cimetière procédera aux travaux d'entretien à du concurrence des sommes versées. **Approuvé**

QUESTION N° 5 : Choix du lieu de l'AG 2017 à Rosas (Espagne),

Le président a précisé dans son rapport moral la position des adhérents qui n'est pas unanime sur ce changement. Il convient de remarquer que les arguments en faveur du maintien à Juvignac sont aussi nombreux qu'en faveur du déplacement à Rosas. Néanmoins le coût du séjour à Rosas est très attractif (environ 200 € pour 5 jours en pension complète) avec son environnement littoral.

Aussi le Conseil proposera pour l'AG de 2017 de faire un essai à Rosas, sous la forme d'un séjour au choix (court sur 2 jours ou de 4 à 5 jours) avec une solution de transport commune à partir de Montpellier par exemple. **Approuvé pour l'essai en 2017.**

6- Site internet de l'AFA www.afa-asso.net :

La secrétaire, Christianne Petitgand, prend la parole pour rappeler l'important investissement consenti par l'Association pour animer la communauté par le site. Le menu offre des informations variées et pertinentes sur l'histoire, la vie, les souvenirs et l'actualité de l'AFA.

Elle exhorte les adhérents à se connecter régulièrement pour prendre connaissance des informations mise en ligne et surtout se tenir informés de l'actualité de l'AFA

Une consultation hebdomadaire conviendrait en conforterait le Conseil à continuer à s'investir dans cet outil moderne.

Clôturant l'ordre du jour Paul Cohen demande à l'assistance s'il y a des questions.

Il invite François Fuentes, accompagné de Christiane Fuentes et Didier Delattre, à prendre la parole pour informer l'assemblée d'un message en provenance d'ADAFès.

7 - Communication d'un message en provenance d'ADAFès.

A la suite d'une récente réunion de son Bureau, l'association a fait le constat suivant :

-Le fonctionnement d'ADAFès a été ralenti à la suite de l'indisponibilité de son président et pourrait l'être encore dans les prochain mois

- Le recours juridique pour disposer des 32.000 € provenant de la réserve parlementaire a abouti à la décision du juge de laisser ces sommes à la disposition de l'association pour l'usage qui en avait motivé l'attribution

- L'érosion constatée dans l'évolution des effectifs cotisants de l'association, une quarantaine en 2016, conduit ses dirigeants à reconsidérer son avenir.

L'orateur pense que cette situation ouvre des perspectives en vue de :

- réunifier la famille fassie qui s'est dispersée en deux associations, AFA et ADAFès, en 2013

- d'envisager la célébration en commun des 70 ans d'ADAFès qui doit se dérouler prochainement

- de mettre en œuvre les travaux financés par les subventions après avoir trouvé les modalités du transfert de cet actif qui est logé, pour le moment, à ADAFès. Des dispositions réglementaires existent pour régler cette question, mais elles restent à approfondir.



Fès-amicale

Les adhérents présents ont été invités à réagir à cette communication, réactions résumées ainsi :

1 – Dans le principe, **la réunification de la famille fassie est jugée favorablement** car retrouver, comme auparavant, ses amis d'enfance est toujours motivant, surtout à nos âges. Beaucoup d'entre nous ont conservé leurs amis dans les deux associations et certains sont membres des deux. Ils seraient heureux de renouer le contact dans le cadre associatif.

2 – **Le retour des adhérents de l'AFA au sein d'ADAFès est rejeté** assez fortement par les personnes qui se sont exprimées. Les traces laissées par le schisme créé en 2013 restent vivaces. Elles considèrent qu'elles ont trouvé à l'AFA les valeurs et le climat qui leur conviennent.

En sens inverse, **elles ne sont pas opposées à accueillir leurs amis d'enfance restés à ADAFès**. Elles posent ouvertement la question de la conduite à tenir envers ceux qui ont été impliqués dans le processus qui a conduit à la séparation.

François Fuentes fait observer que l'ancienneté et le patrimoine d'ADAFès justifient de maintenir cette structure vivante, éventuellement à côté de l'AFA.

3 – **L'intérêt d'un rapprochement structurel d'ADAFès avec l'AFA n'est pas bien perçu** car il peut être un facteur de déstabilisation du fonctionnement et du climat existant à l'AFA. L'AFA n'a pas besoin de ressources extérieures pour fonctionner. Par prudence l'assistance ne souhaite pas s'engager dans cette voie.

4 – **Les 32.000 € de la subvention, maintenant disponible, restent un élément positif** de cette communication car la réalisation des travaux permettra d'améliorer l'état du cimetière au bénéfice de toutes les familles à qui ces sommes ont été dévolues. Ainsi la générosité des parlementaires qui ont octroyé ces fonds se concrétisera dans le projet initialement spécifié par F. Cathala.

A l'issue de la discussion où chacun a demandé des éclaircissements, posé ses questions, exprimé un ressenti ou une mise en garde, F. Cathala a résumé la discussion à la demande de Paul.

François demande à l'assistance de remercier les intervenants, membres des deux associations, qui ont pris ouvertement position, depuis plusieurs mois, pour engager, auprès des instances d'ADAFès, le processus afin de résoudre la question des subventions et de l'unité des fassis.

Après avoir entendu toutes les réactions de la salle, les commentaires et les éclaircissements apportés par les orateurs, **il prie l'assistance de faire confiance à la prudence du Conseil d'administration pour trouver les voies et moyens** devant faire aboutir le projet qui consiste à accueillir les fassis restés à ADAFès et à s'intéresser à l'usage des fonds émanant des subventions .

Dernière minute : Le lendemain de notre AG, lorsque les auteurs de cette communication ont rapporté leurs propos au principal dirigeant de l'autre association ils ont été démentis. En conséquence l'information donnée ci-dessus est caduque et non avenue. L'AFA ne met en aucune manière en doute la sincérité des rapporteurs et les assure de son plein soutien.

L'ordre du jour étant épuisé le président de séance, Paul Cohen, lève la séance à 11 H 45.

Fait à Juvignac le 22 mai 2016

Signé, Daniel Bisoror, président, François Cathala, vice président, Christianne Petitgand, secrétaire